



**Thèse Présenté par
BROU KONAN Denis**

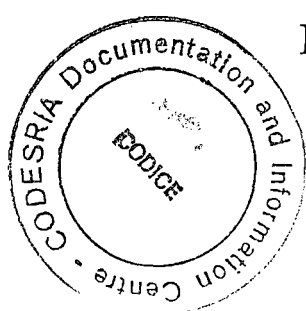
**Université Nationale de
Côte d' Ivoire**

**L'ACCOLISME
EN CÔTE D'IVOIRE**

1991



26 JUIN 1991



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union-Discipline-Travail
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE
CHARGE DE L'ENSEIGNEMENT
SECONDAIRE ET SUPERIEUR

02.04.02
BRO
2613



Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines
Institut d'Ethno-Sociologie

N°

Résumé de Thèse
présenté en vue de l'obtention du
Doctorat de 3ème Cycle en Sociologie
Economique du Développement

L'Alcoolisme en Côte d'Ivoire

Par
BROU Konan Denis
Sous la direction de
Monsieur KOUAKOU N'guessan François
Professeur

Année 1991

INTRODUCTION

La présente thèse pour le Doctorat de 3^e cycle intitulée *l'Alcoolisme en Côte d'Ivoire* peut être considérée comme le prolongement d'une réflexion entamée depuis 1979 avec Mademoiselle MOHIO LETOUALOU Juliette dans le cadre de notre formation d'Assistant Social. Engagé aujourd'hui dans le processus du développement national par nos activités professionnelles, nous avons décidé de poursuivre seul la réflexion. Plus qu'un aboutissement définitif, cette thèse constitue pour nous un tremplin pour une spécialisation effective en sociologie économique du développement.

A la faveur de cette étude, nous espérons contribuer, par le travail et la recherche permanente, à la connaissance scientifique du phénomène d'alcoolisme d'une part, et à la promotion socio-économique des populations ivoiriennes d'autre part.

En effet, on le sait, les peuples de Côte d'Ivoire, dans leur passé proche ou lointain, ont connu des pratiques de toxicomanie alcoolique. Mais il s'agissait essentiellement d'une consommation rituelle épisodique des boissons alcoolisées (généralement très peu diversifiées et alcoolisées) ; pratique d'ailleurs réservée à une partie infime de personnes. Il reste qu'à l'époque actuelle, toutes les couches sociales se servent des boissons alcooliques pour supporter le quotidien. Les Ivoiriens sont passés résolument de la consommation rituelle à la consommation non seulement quotidienne, mais immodérée des boissons bien souvent à haute teneur en alcool. Ce qui est sans engendrer des conséquences fâcheuses : altération des facultés physiques, intellectuelles et mentales, perturbation des relations professionnelles, familiales, sociales et de l'économie nationale.

Devant cette situation, nous nous sommes posé quatre questions que nous considérons essentielles :

1°) Quand, pourquoi et comment les Ivoiriens sont passés de la consommation rituelle épisodique à l'alcoolisation régulière ?

2°) Que recherchent avec un si grand entêtement les consommateurs et les marchands d'alcools ?

3°) A qui profite réellement ce breuvage ?

4°) Quelle lutte faut-il mener contre l'alcoolisme ?

Ces interrogations fondamentales sont soutenues par deux hypothèses pratiquement liées et qui s'énoncent comme suit :

1°) La société ivoirienne est fortement alcoolisée et alcoolisante; la consommation d'alcool est devenue un "fait social", un signe d'évolution; l'alcoolisme, un "fléau entretenu", un mal nécessaire, l'expression de l'exploitation de l'homme par l'homme ;

2°) L'alcool est un élément dynamogène en étroite relation avec la productivité, il est la panacée et l'opium des Ivoiriens, il est une drogue licite, bénigne et la drogue la plus utilisée.

Loin de nous payer de théories psycho-sociologiques abstraites et de simples idéologies politico-économiques pour vérifier nos hypothèses, nous nous sommes appuyé plutôt sur des recherches pratiques en nous orientant vers d'une part, et ce sans préjugé aucun, les groupes d'intérêt, c'est-à-dire : producteurs, importateurs, commerçants, consommateurs de bois-

sons alcoolisées et d'autre part, ceux qui font des problèmes posés par la consommation de boissons alcoolisées, leur préoccupation.

Notre méthode de travail est fondée sur le structuralisme et la dialectique. D'abord, sans vouloir négliger la fonction de l'alcool, notre démarche se veut plutôt structuraliste que fonctionnaliste. Car nous partons du postulat que l'alcoolisme présente les caractéristiques d'une structure où les processus biologiques, mentaux, psychologiques, socio-culturels, économiques et environnementaux s'inscrivent dans des ensembles en interaction les uns avec les autres. Ensuite, toute réalité est dialectisée par le fait même de l'intervention de l'esprit humain qui est en train de la saisir. La dialectique est donc la voie que nous avons suivie pour saisir cette totalité réelle mouvante qu'est l'alcoolisme. Du fait de la mise à contribution de procédés issus de diverses sciences humaines, le structuralisme et la dialectique peuvent se définir comme interdisciplinaires. En tant qu'attitudes vis-à-vis de notre objet d'étude, elles nous ont permis de faire une étude historico-critique du phénomène d'alcoolisme, une approche dialectique des processus ou des systèmes favorisant ou précipitant de l'alcoolisme et une analyse de contenu pour une plus grande objectivité dans la compréhension de la fonction de l'alcool dans le temps et dans l'espace et de l'attitude des publics-cibles par rapport à l'alcoolodépendance.

Néanmoins, à travers cette variété de procédés utilisés, deux voies d'approche ont dominé principalement notre démarche, à savoir d'un côté les techniques de recherche et de l'autre les méthodes d'analyse. Pour les premières, il s'agit des techniques documentaires (documents écrits, oraux, filmiques) et d'enquêtes pratiquées sur le terrain où les questionnaires et les guides d'entretiens ont constitué les principaux instruments de travail. Quant aux secondes, elles se nomment méthode explicative ou compréhensive, méthode génétique

ou historique, méthode comparative ou synthétique, toutes appliquées de manière complémentaire, suivant la nature et les caractéristiques des données que nous avons eues à traiter.

Deux étapes essentielles ont donc été parcourues pour étudier notre sujet, que nous désignons par phase préparatoire et phase d'investigations.

La phase préparatoire a consisté d'abord au choix du thème, plus précisément à réfléchir sur l'opportunité de poursuivre l'étude de l'alcoolisme après la maîtrise et en l'élaboration du projet d'étude ; elle nous a amené ensuite à la délimitation du champ d'étude.

Quant à la phase d'investigation, proprement dites, elle s'est concrétisée par la recherche documentaire et la pratique des enquêtes (administration des questionnaires et conduite des entretiens).

Quatre types de questionnaires ont été administrés, soit directement, soit indirectement. Ils comportent d'une manière générale : le sexe, l'âge, la situation matrimoniale, la profession, la religion, le lieu d'habitation. Il s'agissait de voir s'il y a une relation causale entre ces variables et l'alcoolisme. Par ailleurs, le premier questionnaire adressé à 50 pensionnaires du centre d'accueil de la croix-bleue a eu pour objectif d'identifier les causes de leur maladie, de connaître leur point de vue sur leur séjour et ce qu'ils attendent de leur milieu familial et/ou professionnel à leur sortie du centre. L'objectif du deuxième adressé à 100 travailleurs de la Société Ouest-Africaine des Entreprises Maritimes a été de savoir si l'alcool est facteur de productivité.

té. A travers le troisième adressé à 500 "maquisards" (1), nous avons cherché à appréhender l'importance des "maquis" dans l'éclosion et le développement du phénomène d'alcoolisme. Enfin, le quatrième, adressé à 300 élèves, nous a donné une idée de l'alcoolisme en milieu scolaire et de l'âge à partir duquel l'Ivoirien commence à consommer de l'alcool.

Tous ces questionnaires d'une manière générale, ont visé à la saisie des aspects quantitatifs de notre étude.

Quant aux entretiens individuels et collectifs, libres et semi-directifs, qui ont concerné 50 personnes et qui se sont déroulés aussi bien sur les lieux de travail, à domicile que sur les lieux de production et de vente des boissons alcoolisées, ils ont tenté de nous rendre compte du qualitatif. Car l'éthylisme, c'est connu, touche à l'idéologie et aux croyances. Nous avons doublé ces entretiens des observations neutre et participante.

Il convient de souligner que 1449 dossiers de pensionnaires du centre d'accueil de la croix-bleue et 40 fiches sociales de femmes alcooliques soumises à un traitement ambulatoire ont été exploités.

Au total donc, les questionnaires et les entretiens ont couvert respectivement 950 personnes d'un côté et 50 de l'autre, soit une population globale de 1000 informateurs auxquels il faut adjoindre 1489 dossiers d'alcooliques.

Voilà brossé à grands traits le déroulement de nos investigations émaillées de difficultés de deux ordres essentiellement.

(1) Vocabulaire local pour désigner ceux qui fréquentent le maquis qui est une terminologie métaphorique ; elle renvoie à une triple réalité : gastronomique, culturelle et politique.

1°) Les difficultés d'ordre théorique ont trait à la définition de notre objet d'étude, à son caractère multidimensionnel et à des pesanteurs sociologiques ; à la mentalité de l'alcoolique qui attribue souvent sa maladie à la métaphysique, au surnaturel ou à la fatalité ; à l'absence de statistiques relatives à la production de boissons alcoolisées, aux alcoolopathies et à certains avatars dus à la consommation d'alcool (rixes, crimes, absentéismes du travail, accidents de la circulation, du travail, domestiques...).

2°) Les difficultés d'ordre pratique concernent les contacts avec les marchands d'alcools, qui ont affiché de la méfiance pouvant aller jusqu'au refus de répondre à tout ou partie de nos questions ; pour converser avec les "maquisards", nous avons dû "entrer dans leur univers", nous sommes rentré quelquefois tard des lieux d'enquête quand nous ne découchons pas. Au niveau de l'administration des questionnaires, nous nous sommes heurté à la susceptibilité de nombreux enquêtés qui ont estimé que nous les prenions pour des alcooliques et que nous les importunions. Aussi, des déperditions ont-elles été constatées. La communication avec certains informateurs a nécessité l'usage de magnétophone et le concours d'interprètes.

Toutes ces difficultés, sans aucun doute, ont plutôt contribué à l'objectivité de notre étude qui s'articule autour de trois parties comportant deux chapitres chacune.

- La première partie intitulée l'homme et l'alcool dans la société consacre le premier chapitre à l'étude de l'historique de l'alcool et l'introduction de boissons alcoolisées d'origine européenne dans la société ivoirienne précoloniale et coloniale. Le deuxième chapitre rend compte de l'homme et l'alcool dans la société traditionnelle et la saturation de la société actuelle en boissons alcoolisées.

- La deuxième partie analyse les causes et les conséquences de l'alcoolisme qui en constituent les deux chapitres respectifs.

- La lutte contre l'alcoolisme, la troisième partie, a pour premier chapitre, la lutte menée et pour deuxième chapitre, pour une lutte efficace.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

PREMIERE PARTIE : L'HOMME ET L'ALCOOL DANS LA SOCIETE

D'une part, à travers un bref historique, nous avons pu suivre les différentes phases de la découverte de l'éthanol, ainsi que sa consommation abusive dans le temps et dans l'espace. D'autre part, le contexte socio-politique et idéologique dans lequel l'alcool a été introduit en Côte d'Ivoire a aidé à la saturation de la société actuelle en diverses boissons alcoolisées et a favorisé l'alcoolisme "endémique".

I. L'historique de l'alcool

Utilisé pour désigner toute poudre fine depuis l'invasion de l'Espagne par les Arabes, c'est à la Renaissance qu'Andréas Libau a imposé un sens restrictif au terme alcool pour signifier les composés hydroxylés. De nombreux travaux se sont alors succédé qui non seulement ont porté notamment sur les caractéristiques physiques et les propriétés chimiques propres à l'éthanol (esprit de vin) et au méthanol (esprit de bois), mais ont conduit à la découverte d'autres alcools.

L'attrait de l'homme pour l'éthanol, cet élément culturel donc, est un phénomène universel et transhistorique. L'ethnologie et l'éthologie collective nous donnent des enseignements sur ce point et ce, depuis la plus haute antiquité. L'attrait fut tel que l'homme passa de la fabrication artisanale à la fabrication industrielle de l'alcool.

Aussi, les industries de fermentation existent-elles 6000 ans, mais c'est Louis Pasteur qui n'aura su les transformer il y a un siècle seulement en faisant apparaître l'importance de la catalyse biochimique.

L'amélioration des conditions de distillation et de conservation a favorisé le transport de l'alcool et sa diffusion à travers le monde et particulièrement en Afrique.

II. L'introduction des boissons alcoolisées d'origine européenne dans la société précoloniale et coloniale

L'alcool participe de la civilisation occidentale. Aussi, a-t-il joué un rôle déterminant dans l'esclavage, dans l'histoire de la pacification et de la colonisation des pays africains.

L'introduction des boissons alcoolisées d'origine européenne en Côte d'Ivoire fut d'abord liée à la traite, ensuite elle fut insérée dans le troc, enfin elle fit partie de tous les traités signés avec les souverains autochtones et toutes les coutumes versées par la France aux rois et aux chefs. Ces alcools, de mauvaise qualité appelés "tafias" ou alcools de traite, et qui provenaient pendant les premières années de la colonisation de la Hollande, de l'Allemagne, de l'Angleterre, de la France, contenaient des produits hautement nocifs (aldéhyde, furfurole). Privilège des colons, des assimilés, des rois, des chefs et des notables, la consommation de ces alcools fut peu à peu l'apanage de toutes les couches sociales. Les avatars qui en découlèrent furent considérables.

Aussi, des mesures de lutte furent-elles prises dès 1919, notamment à travers la convention de Saint-Germain-En-Laye. Et au vu de ses carences, celle-ci fut suppléée en 1930 par une initiative privée, en l'occurrence le Bureau International pour la Défense des Indigènes. Cependant, déjà en 1910, sous l'impulsion de l'administration coloniale, les premières mesures furent prises en Côte d'Ivoire par Angoulvant.

Toutefois, il ressort que ces différentes mesures visèrent l'interdiction des boissons fabriquées ou distillées dans les pays africains, considérées comme à l'origine de la dégénérescence des peuples africains et du déséquilibre nutritionnel et agro-économique. Il s'agissait clairement d'une échappatoire pour satisfaire des intérêts commerciaux en écoulant la pléthore de boissons.

Aussi, à partir de 1933, les alcools "métropolitains" déferlèrent-ils sur l'Afrique. C'est ainsi qu'en Côte d'Ivoire, de 1939 à 1954, des alcoolopathies furent dépistées notamment dans les cercles de Séguéla, Daloa, Tabou, Abengourou et Bouaké. Ce fut le développement de l'alcoolisme "endémique", c'est-à-dire de type européen qui, selon Audibert (1), aura connu trois phases : du début de la traite à 1949 avec le règne de l'eau de feu ; de 1949 à 1955, le vin ; de 1955 à 1960, la bière. En Côte d'Ivoire, depuis précisément en 1946, l'on parle d'alcoolisme plutôt que d'alcoolisation.

Mais que devons-nous retenir de la société traditionnelle ?

III. L'homme et l'alcool dans la société traditionnelle

La société traditionnelle dispose de deux sortes de boissons alcoolisées : les vins de palmiers et le dolo (2). Considérées comme héritage des ancêtres, ces boissons sont consommées de façon rituelle pour répondre à des exigences sociales.

(1) A. Audibert : Le service social en Afrique francophone dans une perspective de développement.
Thèse - Université Paris I Panthéon Sorbonne, 1978, P. 511.

(2) Bière locale de fabrication artisanale.

En effet, ces boissons ont une fonction "ergonomique" dans les travaux champêtres, jouent un rôle déterminant dans l'harmonisation des relations humaines et des rapports entre les hommes et la nature ; ensuite, ce sont des excipients pour prévenir et guérir certains maux (stérilité, paludisme...), enfin, à travers le fond du bandji (1) et le fond du dolo, l'on entre en communication avec les ancêtres pour rechercher une sorte "d'homéostasie sociale". Le fond du bandji et le fond du dolo sont des institutions qui ont une fonction essentiellement "cathartique"; ils apparaissent au bout du compte comme de véritables écoles de discipline, une poésie, une littérature et une prévoyance sociale.

La consommation de ces boissons, généralement à faible teneur en alcool, provoque des soûleries individuelles ou collectives. Des contes et légendes en font état et des cas d'ivrognerie sont connus. Les ivrognes invétérés, identifiés dans tous les groupes culturels sous des appellations significatives, sont marginalisés. L'ivrognerie est condamnée et combattue. Mais ces cas de soûlerie et d'ivrognerie touchent une partie infime de la population. Car d'une part, les femmes occupent une place négligeable dans la consommation de ces boissons et les enfants en sont purement et simplement écartés ; d'autre part, des totems ou interdits existent et en cas de violation, non seulement les intéressés s'exposent, mais aussi exposent les leurs à la mort ou à des désagréments telle que la folie.

Il ressort que la société traditionnelle dispose de très peu de boissons alcoolisées. Notre pays, à la faveur de ses contacts naturels, a connu le koutoukou et le "kane jus", boissons de distillation artisanale introduites respectivement du Ghana et du Libéria. Aujourd'hui, outre ces deux boissons,

(1) Vocabulaire local qui sert à désigner les vins de palmiers.

la Côte d'Ivoire est sous le poids de diverses boissons alcooliques fabriquées sur place ou en provenance des quatre coins du monde.

IV. La saturation de la société actuelle en boissons alcoolisées

La Côte d'Ivoire actuelle est saturée en boissons de fabrication artisanale et de fabrication industrielle. Cependant, il est pratiquement impossible de quantifier les boissons de fabrication artisanale (les vins de palmiers, le dolo, le Koutoukou et le "kane jus") écoulés sur les marchés de la place ou destinés à la consommation personnelle ou familiale. Retenons toutefois que les "bandjidromes" (lieux où l'on vend les vins de palmiers) et les "dolodromes" (lieux où l'on vend le dolo) prolifèrent et sont ravitaillés quotidiennement. Les grossistes individuels ou regroupés, qui acquièrent le palmier à 1 500 F ou 2 000 F quand ils n'en sont pas propriétaires, s'organisent de plus en plus pour accroître leur production. La production et le transport des vins de palmiers, de même que la fabrication du dolo, prennent l'allure d'une industrie, parce que devenus de véritables créneaux porteurs. C'est ainsi qu'à titre d'exemple, un groupement à vocation coopérative de 6 personnes écoule quotidiennement 3000 litres de vins de palme sur les marchés d'Abidjan. Des détaillants vendent en moyenne 100 à 120 litres par jour. Quant au dolo, des fabricants arrivent à en écouler une centaine de litres par jour.

Le ravitaillement des "bandjidromes" et des "dolodromes" se fait au grand jour. Mais les marchés de Koutoukou et de "Kane jus" sont desservis dans la clandestinité ; la fabrication et la consommation de ces deux breuvages étant officiellement interdites. Il est donc encore plus difficile d'avancer un chiffre les concernant.

En revanche, nous disposons de quelques statistiques relatives aux boissons de fabrication industrielle. Ainsi, BRACODI (Brasserie de Côte d'Ivoire) et SOLIBRA (Société de Limonaderie et de Brasserie d'Afrique) mises en service respectivement en 1952 et en 1960, mettent chaque année depuis 1978, environ deux millions d'hectolitres de bières sur les marchés. Le leader, SOLIBRA, écoule depuis 1979, un peu plus d'un million d'hectolitres. Ces deux brasseries s'efforcent de rapprocher l'alcool des consommateurs. Les usines et les centres de distribution sont implantés dans des zones dont les habitants peuvent se procurer la bière facilement et régulièrement.

Nous n'avons pas perdu de vue le succès que connaissent les importations officielles et frauduleuses d'alcools. Les Ivoiriens, en 1987, ont consommé 134 970 000 litres de bières, soit environ 135 litres par habitant et au cours de la même année, 50 500 000 litres de vins, soit 50 litres par Ivoirien. En 1989, ce sont 93 325 bouteilles qui ont échappé à la taxation.

Au total, les bouilleurs de cru, les brasseurs et les importateurs se livrent à une concurrence sans merci. La société actuelle est fortement alcoolisée favorisant ainsi la rencontre individu-alcool. Mais est-elle pour cela alcoolisante ? Quelles sont alors les conséquences qui peuvent en découler ?

DEUXIEME PARTIE : LES CAUSES ET LES CONSEQUENCES DE
L'ALCOOLISME

Notre étude à ce niveau fait ressortir une multiplicité de causes et de conséquences variables selon l'individu, le temps, l'espace, le milieu socio-culturel, socio-économique, socio-politique et religieux.

I. Les causes de l'alcoolisme

C'est par conjonction de causes favorisantes, de facteurs déclenchants ou précipitants dont certains tiennent à l'individu et d'autres à la société que les Ivoiriens tombent en alcoolisme. Au terme de notre étude, il nous a été donné de dégager cinq ordres de causes :

- 1°) Les causes socio-culturelles ;
- 2°) les causes psycho-sociologiques ;
- 3°) Les causes économique-politiques ;
- 4°) les causes liées aux facteurs individuels ;
- 5°) Les cas typés.

A. Les causes socio-culturelles

Elles se répartissent en deux groupes : l'ignorance, les fausses croyances et les préjugés d'une part, les institutions socio-familiales d'autre part.

Au premier niveau, il ressort qu'environ 85 % des Ivoiriens abusent de l'alcool par "ignorance totale" ou "partielle". Ces consommateurs entretiennent à l'égard de l'alcool de fausses croyances et des préjugés souvent stupides, exagérés ou même inexistantes qui les amènent à "s'essayer" à plusieurs boissons alcoolisées, jusqu'à ce qu'ils s'en accommo-

dent d'une au moins. Dès lors, par rapport à cette boisson, il se crée une sorte de "tolérance psychologique" et il se développe une perception gustative, olfactive et tactile. Aussi des concours du plus gros buveur s'organisent - ils le plus régulièrement possible.

Au deuxième niveau, qu'il nous suffise de rappeler que les institutions socio-familiales, notamment les mariages, les naissances, les datations de noms, les assemblées judiciaires, les cérémonies d'initiation et les fêtes périodiques, sont des occasions de grands rassemblements qui donnent lieu à des libations.

Il faut noter à côté de ces causes socio-culturelles le rôle important des facteurs psycho-sociologiques.

B. Les causes psycho-sociologiques

Elles s'analysent sous trois angles :

- d'abord l'alcool comme moyen d'affirmation de soi. Des Ivoiriens, généralement des introvertis ou des timides, se servent de l'alcool pour s'affirmer, c'est-à-dire pour pouvoir s'exprimer devant un aîné, un public, une assemblée, s'exhiber ou s'offrir en spectacle, débrouiller une situation difficile, avoir confiance en soi ;

- ensuite l'alcool comme moyen d'oubli de soucis, d'ennuis et d'évasion. 83 % des "maquisards" et 92 % des pensionnaires du centre d'accueil de la croix-bleue ont dépeint la société d'aujourd'hui comme génératrice de soucis et d'ennuis. Aussi, boivent-ils pour pouvoir dormir profondément et ne pas sentir les piqûres des moustiques ; les soucis et les ennuis étant sources d'insomnie. L'alcool jouerait alors un rôle de moustiquaire ou de climatiseur ;

- enfin l'alcool comme moyen de communication. En effet, l'alcool est un intermédiaire privilégié entre les individus. De sorte que le premier geste que l'on fait à l'endroit d'un visiteur, c'est de lui offrir de l'alcool dont la valeur s'est désormais substituée à la valeur rituelle de l'eau. L'alcool, non seulement détermine le choix des amis, mais il nourrit l'amitié ; il existe donc une amitié à "fondement alcoolique". Toutefois, si l'alcool fonde et scelle l'amitié, il est source d'empoisonnements, de malentendus et de discordes ; celui qui décide de s'en abstenir risque de se voir exclure de son groupe de consommateurs parce qu'on le trouve gênant, inutile et nuisible. Finalement, l'alcool apparaît comme l'épée de Damoclès et la consommation d'alcool, comme "un fait social", un facteur de socialisation.

La consommation de l'alcool a des fondements économique-politiques.

C. Les causes économique-politiques

C'est autour de trois axes que nous avons orienté notre réflexion.

- nous avons pu constater dans un premier temps que le libéralisme économique intègre la fabrication industrielle des boissons alcoolisées dans les rouages de l'économie. Les chiffres d'affaires de BRACODI et de SOLIBRA, qui résorbent en partie l'épineux problème du chômage, sont considérables. Par ailleurs, les importations massives de boissons alcoolisées procurent d'une part, d'importantes devises à l'état et d'autre part, des bénéfices non négligeables aux importateurs.

- dans un second temps, nous avons pu noter que la publicité proalcoolique est totale et totalitaire et qu'elle est fortement intégrée dans la campagne d'exploitation des masses.

- dans un troisième temps, nous avons souligné que dans les "maquis", le "bien-boire" a une portée sociale plus importante que le "bien-manger". Véritables forums à palabres, les "maquis" sont aussi l'expression de la vie villageoise, de la vie communautaire.

Il convient à présent d'analyser les facteurs qui favorisent l'alcoolisme chez certains individus.

D. Les causes liées aux facteurs individuels

Quatre ordres de causes se sont dégagées :

- les causes liées à la profession : il ressort que toutes les couches socio-professionnelles sont touchées par l'alcoolisme. Mais pour des raisons diverses, des travailleurs sont plus exposés. Il s'agit des dockers et autres travailleurs de force, des enseignants, des corps habillés, de ceux qui de façon permanente, sont en contact avec le public et les boissons alcoolisées ;

- les causes liées au chômage : les chômeurs sont des candidats par excellence à l'éthylisme. A travers l'éthanol, ils recherchent une complémentarité alimentaire, mais surtout, ils traitent les déceptions, les frustrations, l'humiliation, les difficultés matérielles et financières ; ils luttent aussi contre la solitude, l'ennui, l'oisiveté ; ils luttent enfin pour se supporter, supporter l'autre, se convaincre qu'ils existent ;

- l'hérédité et l'alcoolisme : qu'ils nous suffise de rappeler à ce niveau que toutes les études expérimentales tendent à montrer qu'il existe une prédisposition congénitale ou un alcoolisme constitutionnel ;

- les causes liées à l'anomie : l'anomie, trait caractéristique de la société actuelle, est facteur d'alcoolisme ; il existe donc un alcoolisme anémique.

L'alcoolisme se manifeste de façon particulière chez certains individus et dans certains milieux précis. Ce sont des cas typés.

E. Les cas typés

Nous avons identifié quatre manifestations particulières de l'alcoolisme :

- la première se situe au niveau de l'enfant de moins de 14 ans. En effet, un certain alcoolisme latent ou insidieux se manifeste au cours de cette tranche d'âge considérée par l'O.M.S. comme la plus vulnérable et ce, depuis la vie foetale. Car l'alcool traverse la barrière placentaire, il se diffuse aussi dans le lait maternel. Or, la femme enceinte et la femme allaitante ont accès à l'alcool. Ensuite, l'enfant, à un certain âge, échappe à la vigilance des parents pour s'ingurgiter de boissons alcoolisées. Quelquefois, ceux-ci l'y contraignent. Aussi, l'habitude s'installe-t-elle ;

- la deuxième manifestation se situe en milieu scolaire et universitaire. En milieu scolaire, il s'agit avant tout d'une alcoolisation rituelle d'intégration à la société. C'est aussi l'expression de la traduction moderne du classique conflit de générations ou d'une "crise de générations". En milieu universitaire, il s'agit d'un alcoolisme toxicomane qui serait facteur de performances intellectuelles.

- en milieu paysan, l'éthanol est utilisé dans un premier temps pour le travail musculaire et dans un deuxième temps, le paysan en use pour faire face à son avenir de plus en plus incertain et à celui de ses enfants scolarisés, porteurs de ses espoirs ;

- au niveau de la femme, l'alcoolodépendance est un phénomène essentiellement clandestin. C'est un alcoolisme sporadique et par rafales. La femme abuse de l'alcool pour s'enfoncer dans sa solitude. Son alcoolisme apparaît comme rançon de l'émancipation.

En définitive, la société ivoirienne est alcoolisante. Mais il n'y a pas de déterminisme causal. C'est plutôt à des degrés divers que, selon l'individu, elle contribue à son alcoolisme dont les conséquences sont incalculables.

II. Les conséquences de l'alcoolisme

Dans notre société actuelle, il n'est pas de produits, même pas les drogues illégales, contrairement à une opinion largement répandue dont la consommation soit liée à autant de problèmes physiques, psychiques et sociaux que les boissons alcoolisées. Cependant, les problèmes liés à l'alcool ne sont pas aussi facilement chiffrables qu'il y paraît. Car les relations établies par les statistiques ne coïncident pas toujours avec l'expérience quotidienne. Ces difficultés ne doivent pourtant pas nous faire perdre de vue ces quelques indices.

L'alcool se distingue de tous les aliments et des autres boissons non alcoolisées par deux de ses propriétés : il est presque le seul à apparaître très vite dans le sang ; il est absorbé sans subir de transformation et sans limite de quantité. Le seul moyen de défense de l'organisme consiste à éliminer l'alcool ou à le transformer en substances dépourvues

de toxicité. Ce sont environ 5 % seulement qui sont éliminés par les émonctoires naturels. Le reste va circuler et se répartir au niveau des différentes parties de l'organisme en fonction de leur teneur en eau. Il existe un seuil nocif d'alcoolémie.

Analysons à présent les effets de l'intoxication alcoolique aiguë d'une part et d'autre part, ceux de l'alcoolisme chronique sur l'organisme du consommateur, sa famille et la nation.

A. L'intoxication alcoolique aiguë ou l'ivresse

Nous avons pu distinguer trois sortes d'ivresses : les ivresses dites normales qui peuvent être atténuées par les vomissements ; les ivresses compliquées qui ont une phase d'excitation plus violente et de longue durée et l'obnubilation de la conscience plus brutale et plus profonde ; quant aux ivresses pathologiques, les troubles de la conscience sont une véritable confusion depuis l'état excito-moteur jusqu'au syndrome confuso-onirique. A ce niveau, quatre sous-groupes ont été décrits : l'ivresse excito-motrice, l'ivresse hallucinatoire, l'ivresse crépusculaire et l'ivresse délirante. L'étude des différents stades de l'ivresse peut se décomposer en deux ordres de phénomènes : d'une part, une activité désinhibitrice de l'éthanol sur les instincts qu'il libère dans l'ordre en partant des plus superficiels pour aller vers les plus archaïques ; d'autre part, une activité destructurante de l'alcool sur la conscience, qui va de la simple perte de l'autocritique et du contrôle de soi jusqu'à l'extinction totale dans le coma. Toutes les formes d'ivresses se terminent fréquemment par un état saburral des voies digestives.

Les effets cliniques de l'ivresse découlent de deux propriétés de l'éthanol : il est un narcotique qui donne une première phase d'excitation psychomotrice, puis une phase de dépression ; il est un dépresseur du système nerveux central. L'ivresse peut se manifester selon deux modalités : l'ivresse visible et l'ivresse invisible.

Les manifestations biologiques de l'ivresse sont nombreuses, mais qu'il nous suffise de souligner seulement l'hépatite alcoolique aiguë.

Les effets de l'ivresse sont essentiellement réversibles. Au contraire, le syndrome alcoolique chronique se traduit le plus souvent par des troubles lésionnels bien caractérisés. Le passage à la chronicité se fait d'abord par un essai de défense de l'organisme, par l'exaltation des fonctions antitoxiques, puis l'hyposensibilité cellulaire permet aux neurones un relèvement des seuils de tolérance. Ce qui provoque un appel croissant d'alcool pour refaire l'équilibre fonctionnel ; d'où accoutumance et état de besoin.

B. L'intoxication alcoolique chronique

L'imprégnation habituelle et prolongée d'alcool engendre une série d'insuffisances et de déficiences organiques ou fonctionnelles desquelles découlent des conséquences familiales, socio-économiques et socio-sanitaires.

- Au niveau des conséquences organiques, rappelons que tous les principaux organes paient un tribut à l'alcool. Notre étude a porté essentiellement sur le tube digestif, le pancréas, le foie, le coeur, le nerf optique, la peau, les organes de reproduction et les systèmes nerveux périphérique et central. Nous avons aussi décrit le syndrome d'alcoolisme foetal, celui des troubles mentaux et le delirium tremens. Nous

avons enfin analysé les conséquences associées à la consommation abusive de l'alcool.

Il ressort que, par son action toxique, l'alcool est organoleptique ; il détermine au niveau de chaque tissu ou cellule, des lésions graves, mortelles ou invalidantes.

- Au niveau des conséquences familiales, trois axes ont guidé notre réflexion : sur le plan financier, sur le plan des rapports conjugaux et sur le plan des rapports intra-familiaux et de l'éducation des enfants. A tous ces niveaux, l'éthylisme a des perturbations considérables ;

- au niveau des conséquences socio-économiques, nous avons pris en compte quatre points : les accidents de la circulation, les accidents du travail, la baisse de rendement au travail et les crimes. Chaque niveau d'analyse fait apparaître des incidences non négligeables de l'alcoolisme ;

- au niveau des conséquences socio-sanitaires, nous les avons analysées du point de vue de la morbidité et de la mortalité auxquelles l'alcoolique est plus exposé que le non-alcoolique ;

- quant aux conséquences associées, notons tout simplement que les liaisons entre l'alcool et les médicaments, entre l'alcool et les drogues "dures", sont dans leur majorité dangereuses et que la toxicomanie alcoolique augmente la diurèse et accompagne ou favorise souvent l'éclosion d'autres pathologies.

N'oublions pas de souligner que la tolérance d'une part à l'égard de la consommation d'alcool et d'autre part de l'alcoolisme, varie d'un milieu social à un autre selon les attitudes culturelles. Toutefois, quel que soit le milieu so-

cial envisagé, il existe toujours un moment où un fossé se creuse entre l'alcoolique et le non-alcoolique. Il nous semble qu'il s'agisse d'incompréhension mutuelle plus souvent que de mauvaise foi.

Au total, le bilan de l'alcoolisme est plutôt effrayant ; il ne convient pas de considérer uniquement le problème économique, car en plus des valeurs matérielles, la consommation abusive de boissons alcooliques menace aussi les valeurs spirituelles, morales et socio-culturelles de la nation. L'alcoolisme est une maladie bio-psycho-sociale. L'alcoolique est un malade "social total". Il importe donc de lutter contre l'alcoolisme et de traiter l'alcoolique. Mais quelle lutte et quel traitement et comment les mener ?

CODESRIA - BIBLIOTHÈQUE

TROISIEME PARTIE : LA LUTTE CONTRE L'ALCOOLISME

Depuis l'époque coloniale, la mise sur pied d'un comité d'action anti-alcoolique, la création d'un centre d'accueil de la croix-bleue, l'institution d'un alcootest et d'un comité ivoirien de lutte contre l'usage abusif des drogues, témoignent d'une volonté réelle des Ivoiriens à lutter contre l'alcoolisme.

Mais les résultats obtenus n'ont pas toujours été à la mesure des attentes. Il nous semble que toutes les dimensions du phénomène ne soient pas prises en compte. Aussi, avons-nous exposé d'une part la lutte menée et nos propositions pour une lutte efficace d'autre part.

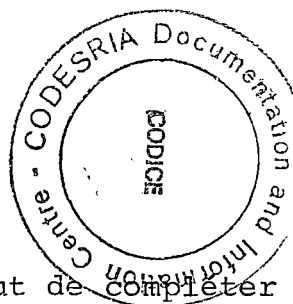
I. La lutte menée

Convaincu qu'à travers son action, l'administration coloniale protégeait essentiellement ses intérêts commerciaux au détriment de leur santé, les Ivoiriens entreprirent dès 1954, l'ébauche d'une action en profondeur dont l'histoire semble être liée à celle de la croix-bleue en Côte d'Ivoire en 1930. Loin de revenir en détail sur les étapes qui ont conduit la croix-bleue à être reconnue d'utilité publique en 1964, notons que les Ivoiriens sont parvenus à mettre sur pied un comité d'action anti-alcoolique en 1954, comprenant outre la croix-bleue, neuf autres associations spécialisées dont le but était de se consacrer dans un cadre professionnel à l'action anti-alcoolique pour résoudre les problèmes pratiques intéressant directement leurs membres.

Dans cette perspective, le comité s'est employé à informer, sensibiliser et éduquer les populations afin de les amener à manifester leur solidarité pour libérer la Côte d'Ivoire de l'alcool. Mais sous la pression des pouvoirs économique-politiques, le comité, qui a commencé à "sentir mauvais", s'est disloqué. La lutte anti-alcoolique était devenue l'affaire de la croix-bleue seule qui a créé son centre d'accueil, lequel a accueilli du 8 janvier 1973 au 31 décembre 1987, 1449 pensionnaires à raison d'une moyenne annuelle de 97 pensionnaires.

Compte tenu de sa vocation sous-régionale, le centre accueille les malades de nationalités diverses, soit 82 % d'Ivoiriens et 18 % de non Ivoiriens. Par ailleurs, le centre, à l'exception des femmes qui sont soumises à un traitement ambulatoire, est ouvert aux alcooliques de tout âge et de toute confession. Aussi, le pic se situe-t-il entre 24 et 46 ans. Du point de vue de la situation matrimoniale, 63 % sont mariés ou vivent sous le même toit qu'une femme ou plus ; 24 % sont célibataires, 11 % sont divorcés et 2 % sont veufs. En outre, 6 % ont chacun 10 enfants ou plus et 83 % des enfants ont moins de 21 ans. A propos de la confession, 55 % sont catholiques et 19 % sont musulmans. Il importe d'insister sur le fait que la Bible et le Coran réprouvent l'alcoolisme. Mais si la Bible est nuancée, le Coran, lui, est formel et même répressif. Aussi, les musulmans se déclarent-ils le plus souvent catholiques. Du reste, toutes les confessions affectionnent l'alcool à des degrés divers.

Rappelons qu'en Côte d'Ivoire, tout alcoolique, pourvu qu'il le veuille, est soumis à un traitement qui comporte deux phases : la phase de traitement médical qui dure environ 15 jours, consiste à sevrer et à désintoxiquer le malade et la phase de thérapeutiques associés : psychothérapie, sociothérapie, ergothérapie, culte, jeux, sports et



projections de films, a pour but de compléter la chimiothérapie et d'aider à la réinsertion socio-professionnelle des pensionnaires. La durée normale de tout cet "arsenal" thérapeutique est de 3 mois, mais les faits montrent qu'elle est de 2 mois 10 jours. En effet, 21 % des pensionnaires interrompent le traitement pour indiscipline ou évasion et 8 % sont aiguillés vers d'autres formations sanitaires pour une plus grande efficacité du traitement. En revanche, des patients passent plus de 90 jours au centre en attendant que le personnel les aide à résoudre un problème précis (suspension de salaire, conseil de santé). Au total, 73 % des malades sortent régulièrement du centre, c'est-à-dire déclarés guéris au bout des 90 jours préconisés par les spécialistes. Comme nous le voyons, la thérapie en vigueur au centre d'accueil de la croix-bleue est efficace.

Mais ces résultats sont compromis par le manque de suivi : 12 % des malades rechutent. Finalement, le centre d'accueil apparaît comme un dépotoir. Ce manque de suivi semble être également à la base des cas de rechutes fréquents des femmes soumises à un traitement ambulatoire. Sans nous attarder sur l'ampleur du phénomène d'alcoolisme féminin, soulignons que 39 % sont mariées, 36 % sont célibataires, 18 % sont divorcées et 7 % sont veuves. Par ailleurs, 45 % sont mères de 1 à 5 enfants, 30 % ont de 6 à 10 enfants et 23 % sont sans enfant. L'âge va de 15 à 60 ans. Le suivi est donc le problème crucial que rencontre le personnel soignant du centre d'accueil de la croix-bleue. C'est pourquoi, il a salué l'avènement en février 1988, des "Alcooliques Anonymes" qui est une association d'hommes et de femmes qui partagent leur expérience, leur force et leur espoir dans le dessein de résoudre leur problème et d'en aider d'autres à se rétablir de l'alcoolisme. Leur action apparaît comme le prolongement de celle du centre.

L'Etat Ivoirien, poursuivant sa volonté de lutter contre l'alcoolisme, a institué l'alcootest par arrêté n° 3599/ M.T.P.T.C.U./D.C.T.T. du 3 juin 1978. Mais en décembre de la même année, l'expérience a été suspendue pour sembler-il, coût onéreux. Par décret n° 82-333 du 2 avril 1982, le comité ivoirien de lutte contre l'usage abusif des drogues a vu le jour qui organise sporadiquement des séminaires, colloques et conférences relatifs à l'alcoolisme.

La lutte, qu'elle soit le fait de l'Etat ou d'associations volontaires, ne produit pas les résultats escomptés. Tout laisse croire que l'on ne puisse rien contre l'alcoolisme. Aussi, pour une lutte efficace, avons-nous proposé un schéma dont nous exposons les grandes lignes.

II. Pour une lutte efficace

- La lutte anti-alcoolique doit être l'affaire de tout le monde. Fondée sur l'information, l'éducation et la communication, elle doit viser à résoudre l'équation alcool-individu-contexte dans une perspective dynamique ;

- La famille, l'école, le milieu de travail et la communauté doivent demeurer un havre de paix, exalter les valeurs morales et civiques, offrir un maximum de sécurité, de possibilités d'occupations saines, de réorganisation mentale ayant pour objet ambitieux et de longue haleine, les modifications du comportement de l'homme à l'égard de l'alcool ;

- faire une place à la recherche et l'enseignement en alcoologie ;

- réduire l'offre de boissons alcooliques par la réglementation des débits en renouant le code des débits de boissons ;

- améliorer les moyens de traitement des alcooliques en créant des consultations d'hygiène alimentaire et une équipe itinérante spécialisée pour assurer le dépistage, la précurer, le traitement et la postcure des malades ;

- créer et favoriser un service social en alcoolisme qui, tout en étant sur des bases solides, se chargera de faire des campagnes d'informations du public et d'éclairer le gouvernement sur tous les aspects liés à la consommation de l'alcool et à toute action de lutte anti-alcoolique.

- favoriser l'interprétation médico-judiciaire de l'ivresse ;

- favoriser l'élaboration d'un guide de consommation d'alcool.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

CONCLUSION GENERALE

Notre étude est loin d'être épuisée ; l'alcoolisme étant fluctuant, mouvant et son étude intégrant plusieurs disciplines. Aussi, l'avons-nous orientée essentiellement vers la saisie du qualitatif en nous efforçant de dégager les problèmes dans leur historicité, leur généralité et leur humanité et de faire appel à plusieurs sciences humaines. Nous avons été amené donc à élaguer certains termes ésotériques et en avons "digéré" d'autres pour les rendre plus accessibles à notre discipline. Nous avons pris en compte les propos de la rue. Si bien que nous paraissions trop peu scientifique.

Au demeurant, nous avons pu vérifier nos deux hypothèses énoncées plus haut :

1°) L'alcoolisme, défini par Fouquet comme "la perte de la liberté de s'abstenir d'alcool" (1), n'est pas un fléau, parce qu'il est entretenu. Mais comment et pourquoi ?

a) La société est alcoolisée et alcoolisante.

b) L'alcool^{isme} est un mal nécessaire pour l'"homo economicus" qui en tire profit et pour le consommateur qui, momentanément, se libère psychologiquement du poids de ses difficultés et se soulage moralement. L'alcool est un opium, une béquille, une tierce personne avec qui il faut compter, le ciment de la société, un mode d'adaptation sociale ; il donne l'illusion aux citoyens particulièrement fragilisés par la brisure des modèles structurants, de reconquérir leur situation d'êtres relationnels, alors même qu'ils la perdent. La consommation de l'alcool devient un comportement, un acte de convivialité . L'alcoolique n'est pas un "self made man".

(1) Fouquet, cité par A. et M. Porot dans leur livre intitulé les toxicomanies. Paris, P.U.F., 1982, Collection Que Sais-Je ?; p. 102.

c) L'alcoolisme est l'expression de l'exploitation de l'homme par l'homme. Ceux qui succombent à ce mal sont généralement les individus qui, à un moment donné de leur existence, sont affectés dans leurs structures mentale, psychologique, sociale ou économique. Sous ce rapport, l'alcoolisme, s'il est un problème pour certains, il est la solution aux problèmes d'autres.

d) Il ressort que l'alcoolisme répond à des besoins psycho-socio-économiques et remplit des fonctions sociales. Si bien que la lutte anti-alcoolique n'a jamais mobilisé la conscience collective. Bien au contraire, l'alcoolisme bénéficie de la complicité de l'opinion publique et des pouvoirs publics. Il subsiste même dans le non-dit politique une menace : ne pas consommer d'alcool. Et l'on a laissé à la puissance alcool, le temps de s'organiser et de devenir un gouvernement supranational.

Tout ce qui précède est en rupture avec le contenu sémantique du mot de fléau qui ne s'entretient pas. Il y a donc là un abus de terme qui ne fait que contribuer à l'entretien de l'alcoolisme.

2°) Or, entretenir un tel "fléau" ne profite à personne, encore moins à la nation. L'alcoolisme sert plutôt le sous-développement ; il devient à la fois quantitatif et qualitatif. Il existe un alcoolisme de riche et un alcoolisme de pauvre. Les Ivoiriens ne courent-ils pas vers un suicide collectif ? Car l'alcoolisme est essentiellement un phénomène d'ignorance, d'anomie et de groupe. L'alcool est la drogue la plus abusée, il ne peut donc être facteur de productivité : il a des effets délétères. En sécrétant donc les alcooliques, notre société secrète les germes de sa propre destruction. En effet, l'homme est un maillon indissociable de la société. Dès lors que sa santé est entamée, la qualité de la vie sociale l'est aussi. Or on ne le dira jamais assez, l'homme est

l'oméga de tout développement. Il faut alors préserver et améliorer sa santé.

Finalement, la société est "inscrite" dans l'alcoolisme qui est un phénomène anthropologique, un phénomène social total "sui generis". En effet, en étudiant ce phénomène, nous avons pu connaître : les aspirations des Ivoiriens à travers ses causes, l'état de santé de la société à travers ses conséquences, les rapports cachés de la société à travers la lutte anti-alcoolique. Il faut, dans l'état actuel de nos connaissances, traiter la société elle-même qui devient alcoolique en désalcoolisant et en désintoxiquant l'économie nationale et les rapports sociaux. Ce qui revient à élaborer un projet de société qui ne présentera plus l'alcool comme une des chances de réussite dans la vie.

CODESRIA - BIBLIOTHÈQUE

TABLE DES MATIERES

<u>INTRODUCTION</u>	1
<u>PREMIERE PARTIE</u> : l'homme et l'alcool dans la société.....	8
I. L'historique de l'alcool.....	8
II. L'introduction des boissons alcoolisées d'origine européenne dans la société précoloniale et coloniale.....	9
III. L'homme et l'alcool dans la société tradi- tionnelle.....	10
IV. La saturation de la société actuelle en boissons alcoolisées.	12
<u>DEUXIEME PARTIE</u> : Les causes et les conséquences de l'alcoolisme.....	14
I. Les causes de l'alcoolisme.....	14
A. Les causes socio-culturelles.....	14
B. Les causes psycho-sociologiques.....	15
C. Les causes économique-politiques.....	16
D. Les causes liées aux facteurs individuels....	17
E. Les cas typés.....	18
II. Les conséquences de l'alcoolisme.....	19
A. L'intoxication alcoolique aiguë ^{**} ou l'ivresse.	20
B. L'intoxication alcoolique chronique.....	21
<u>TROISIEME PARTIE</u> : La lutte contre l'alcoolisme.....	24
I. La lutte menée.....	24
II. Pour une lutte efficace.....	27
<u>CONCLUSION GENERALE</u>	29

EN SOCIOLOGIE ECONOMIQUE DU DEVELOPPEMENT PRESENTEE PAR

MONSIEUR BROU KONAN DENIS

THEME : L'ALCOOLISME EN COTE D'IVOIRE

VU et approuvé

ABIDJAN, le 02 février 1991

LE DOYEN DE LA FACULTE DES LETTRES,
DES ARTS ET SCIENCES HUMAINES

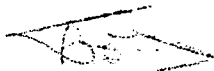


- KOTCHY BARTHELEMY -

Vu et permis d'imprimer

ABIDJAN, le 04 février 1991

LE RECTEUR DE L'UNIVERSITE D'ABIDJAN



Bakary TIO-IOURE